

RUE 189

Journal de l'inter-région

SNAD CGT

11
+
30
+
34
+
48
+
66

Numéro 15



COMMUNIQUE

L'intersyndicale des douanes tient à rappeler que depuis plusieurs années les politiques de restrictions budgétaires se traduisent, au plan national, dans l'administration des douanes, par la perte d'un emploi par jour.

Cet état de fait conduit inexorablement à un désengagement de notre administration dans l'exercice de ses missions de lutte contre la fraude et de protection du consommateur.

Dans la Direction Inter-régionale des Douanes de Montpellier le résultat de cette politique se traduit cette année, une nouvelle fois, par la suppression de 23 emplois.

Ainsi notre inter-région programme, en dépit des investissements faits par la Région Languedoc-Roussillon, et au détriment du service public de proximité, la fermeture du bureau de douane de Port La Nouvelle (11), du bureau de Port Vendres (66) et des 3 dernières recettes locales (34).

- Fermer Port la Nouvelle revient à supprimer le dernier bureau du département de l'Aude, qui est une frontière tierce.

- Fermer les recettes locales c'est laisser à l'abandon tout l'arrière pays héraultais pour l'accompagnement de la filière viticole.

- Fermer Port-Vendres, point d'entrée-sortie de l'Europe et important port fruitier français, c'est mettre en péril 450 emplois directs.

Nous exigeons un service public de qualité et de proximité répondant encore mieux aux besoins des usagers et des territoires.

Ces suppressions ne sont pas rationnelles, mais uniquement budgétaires.

Nous n'en voulons pas !

À Montpellier le 24 janvier 2013

24 janvier à Montpellier,
une action des personnels réussie !
120 douaniers à la DI
et 20% d'agents en grève sur l'interrégion ⁽¹⁾



A l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFTC, UNSA et Solidaires de l'interrégion de Montpellier qui avaient décidé de ne pas siéger au CTSDI re-convoqué ce jeudi 24 janvier,

nous étions 120 douaniers des DR de Montpellier et Perpignan, rassemblés à la direction interrégionale dès 9 heures. On a pu remarquer la présence de monsieur Rebuffa, collaborateur du député Roig, de monsieur Carceller (maire de la commune de Montpeyroux), d'une délégation de l'opposition de la mairie de Gignac et d'une dizaine de viticulteurs.

L'ordre du jour prévoyait notamment d'entériner les 23 suppressions d'emplois sur la DI de Montpellier, dans le droit fil de la décision prise par la DG seule, lors du CT de réseau du 18 décembre, de supprimer près de 400 emplois en 2013.

Alors que nous avons investi le hall et la salle de réunion de la DI, le directeur interrégional qui présidait le CTSD a ouvert la séance ⁽²⁾. Devant le refus des personnels de quitter la salle, il a alors annoncé la suspension de la réunion.

Les représentants de l'administration sont alors restés assis à leur place. Les personnels les ont interpellés durant toute la mati-

née. Ils ont exprimé, à partir de leur vécu, les raisons de leur présence à ce rassemblement, leur ras le bol des restructurations continues, de la dégradation des conditions

de travail et du service rendu, du manque de reconnaissance de leur utilité.

Ils ont notamment confirmé leur refus des suppressions d'emplois et des fermetures de service et leur exigence d'un moratoire sur ces décisions au niveau national. Ils ont précisé leur souhait que soit menée une réflexion profonde sur le service public douanier, en dehors des contraintes fixées dans la lettre de mission du DG pour mener son projet stratégique à l'horizon 2018, qui faussent d'entrée de jeu les termes du débat.





En fin de matinée, à la demande des syndicats, le directeur interrégional a contacté téléphoniquement la direction générale. Il a fait part au n°2 Francis Bonnet de ce qu'il se passait à Montpellier et des revendications des personnels. La DG a admis l'importance de la mobilisation mais s'est bornée à rabâcher que les choix budgétaires impliquaient les suppressions d'emplois et restructurations décidées par la DG.



La mobilisation des personnels sur l'interrégion de Montpellier n'est pas isolée. Dans d'autres interrégions, nos collègues passent aussi à l'action, à l'occasion de la convocation des CTDI qui doivent entériner les suppressions d'emplois. L'intersyndicale nationale réunie le 23 janvier l'a d'ailleurs pris en compte et a décidé de franchir une nouvelle étape dans la mobilisation des personnels et de leurs syndicats. (Voir communiqué)

(1) Les représentants CGT élus au CTSDI ont refusé d'être coté en absence syndicale en demandant à l'administration de les coter en grève.

(2) L'USD FO qui avait annoncé sa participation au CTSDI n'était pas présente dans la salle à l'ouverture du CTSDI. Nous

en déduisons donc que les représentants de l'USD FO avaient décidé in extremis de ne pas siéger. Si tel est le cas, la CGT accueille cette décision avec satisfaction.



Midi libre du 26/01

- article 1

- article 2

Article de l'INDEPENDANT du 25 janvier